



VOS DÉMARCHES

Elections

Retrouvez ici les informations pratiques à savoir pour vous inscrire sur les listes électorales.

Inscriptions

Les inscriptions se font en Mairie, en ligne grâce au téléservice disponible sur : **service-public.fr**.

Les pièces à fournir :

- > Cerfa n° 12669*02
- > Carte d'identité en cours de validité
- > Justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer ou factures EDF, téléphone, taxe d'habitation...)
- > Attestation pour les personnes hébergées (enfants majeurs...)

Date limite d'inscription sur les listes électorales :

Jusqu'au 4 mars 2022 pour les élections présidentielles des dimanches 10 et 24 avril 2022

Jusqu'au 6 mai 2022 pour les élections législatives des dimanches 12 et 19 juin 2022.

CONTACT



Mairie

Chemin de la Cahutte
77160 Saint-Hilliers

@ Courriel

☎ 01 64 00 15 43

 ACCUEIL & SERVICES MUNICIPAUX

DÉMARCHE EN LIGNE



S'INSCRIRE EN LIGNE
([HTTPS://WWW.SERVICE-PUBLIC.FR/PARTICULIERS/VOSDROITS/F1367](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1367))



VOS DÉMARCHES

Service Public

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales.